

Cette page peut être consultée en ligne à l'adresse <https://racingstub.com/articles/3742-que-faire>

Que faire ?

★★★★★ (0 note) 📅 03/05/2011 05:00 📍 Bilan 👁 Lu 4.691 fois 👤 Par athor 🗨 11 comm.



Aspiré vers le fond par ses soucis para-sportifs, le Racing se dirige tout droit vers la fin, au moins temporaire, du professionnalisme. Un choc rude mais qui ne marquera pas la mort du club. Un rebond est possible. Explications.

A l'heure où les chances du Racing de monter sur le podium de National se sont largement amenuisées, les choses s'agitent de plus en plus en coulisses. Jamais durant son histoire plus que centenaire le club n'avait semblé si proche de la fin. Une situation complexe, ubuesque et même parfois burlesque qui est l'aboutissement de mois, voire d'années, de soubresauts divers et variés. Entre procès, dettes et règlements de comptes, les prochaines semaines promettent d'être difficiles. Afin de mieux comprendre ce qui nous attend, revenons aujourd'hui sur l'inventaire des casseroles que traîne le Racing, ainsi que sur les différents scénarii envisageables.

25 novembre 2010, après avoir présenté un budget suffisamment ficelé pour passer la première séance estivale, le Racing est de retour devant la DNCG. Entretemps, l'organisme, facilement qualifié de gendarme financier du football, n'aura pas manqué de relever que la gestion du club s'apparente à une vaste nébuleuse où on ne sait pas très bien qui prend les décisions. Car si elle avait auparavant eu à faire à [Julien Fournier](#), puis à [Luc Dayan](#) et enfin [Jean-Claude Plessis](#), c'est désormais [Jafar Hilali](#) qui se présente à Paris en tant que président. Alors qu'à ce moment là, l'équipe est encore loin de jouer la montée et que les licenciements promis dans le budget de la saison n'ont pas encore été effectués, la partie est loin d'être gagnée pour le financier. Lors de son verdict, l'instance demande des comptes et exige d'Hilali un abandon de compte courant afin d'équilibrer le budget présenté l'été précédent. Dans le dossier remis à la DNCG, ce montant s'avère légèrement inférieur à ce qu'il était précédemment : 2,5 millions d'euros, dont 150.000€ destiné au recrutement de trois joueurs au mercato d'hiver, malgré l'interdiction toujours en vigueur à ce moment là. Pour assurer la jonction, [Jafar Hilali](#) s'appuie sur les clauses de deux anciens joueurs : un bonus de 309.000€ si [Magaye Gueye](#) dispute 15 rencontres officielles cette saison, ce qui ne sera jamais le cas, et 270.000€ liés au litige avec l'Espanyol Barcelone au sujet de Thievy Bifouma, affaire dans laquelle le Racing a été débouté. Si cette somme totale de près de 600.000€ ne pourra donc pas permettre d'équilibrer le budget, l'abandon de compte courant promis ne le fera pas non plus, puisqu'il y a eu des dépassement de dépenses et qu'une partie de la somme versée durant l'été a été rapatriée dès que [Mamadou Bah](#) et Franck Djadjedje ont été transférés.

Résultat, le Racing se présentera devant la DNCG mercredi avec un déficit abyssal à l'échelle de son budget. De plus, alors que les propriétaires londoniens s'obstinent à ne plus mettre la main au portefeuille, certains échos font état d'un manque, de l'ordre de 1,2 millions d'euros en trésorerie pour finir la saison. Ces difficultés s'illustrent par le retard de versement de certaines primes et des salaires des joueurs, mais également par le non paiement des fournisseurs et prestataires du club. Ainsi, les exemples, risibles, du voyageur refusant d'embarquer l'équipe pour Plabennec en raison d'un impayé, ou de la nuit d'hôtel à Paris payée par [Laurent Fournier](#) après le match d'Amiens, achèvent d'illustrer le chaos financier dans lequel se situe le club.

Et comme si cela ne suffisait pas, le Racing traîne derrière lui bien d'autres casseroles. Le club était déjà spécialiste du changement d'entraîneurs ces dernières années, et du changement de président ces derniers mois, mais c'est désormais tout une myriade de litiges prud'homaux qui plane au dessus de la Meinau. Certes, une partie de cet encours date d'avant le 4 décembre 2009 et l'arrivée des nouveaux propriétaires. On pense notamment au cas le plus épineux, celui de Jose Luis Chilavert. L'affaire est complexe et traîne en longueur devant les tribunaux, mais le risque s'avère énorme pour le club. En effet, l'ancien portier peut prétendre à une indemnité de l'ordre de 8 millions d'euros. Pour faire face, ce sont pour le moment 704.000€ qui ont été provisionnés. Les autres conflits concernent [Nouredine Bouachera](#) (99 000 euros, sans provision, mais qui a été débouté en première instance), [Jean-Marc Furlan](#) (470 000 euros,

dont 288 000 provisionnés) et [Gilbert Gress](#) (460 000 euros, sans provision).

L'ère des Londoniens a accéléré les choses et multiplié les conflits. Ainsi, le simple inventaire de ces derniers suffit à illustrer la gravité de la situation : [Julien Fournier](#) (ancien président, 1,783 million d'euros), [Pascal Janin](#) (ex-coach, 290.000€), Valérie Bonjour (ex-assistante de direction, 175.000€), [Jean-Claude Thiry](#) (ex-préparateur physique, 173.000€), [Jérémy Abadie](#) (ex-joueur, 90.000€), Thomas Azan (chargé des relations presse et webmaster), Catherine Cassel (billetterie) et Jean-Pierre Cochet (ex-directeur financier) qui espèrent à eux trois 410.000 euros de réparation. Ajouté à ces affaires le cas de [Luc Dayan](#) qui a longtemps réclamé 250 000€ d'arriérés d'honoraires et de dommages et intérêts, ainsi que le dossier concernant [Jean-Luc Witzel](#), et on arrive au total à un risque maximum de plus de 12 millions d'euros, à supposer bien sûr que les plaignants aient pleinement gain de cause. Mais certains motifs de licenciements, notamment ceux indiquant une faute grave douteuse, laissent imaginer que les verdicts leur seront favorables.

Enfin, le dernier poids dans une barque déjà plus que chargée concerne la guerre qu'a entreprise la SASP de [Jafar Hilali](#) contre l'Association présidée par [Patrick Spielmann](#). Cette dernière, qui gère la partie amateur du club et notamment le centre de formation, détient notamment le numéro d'affiliation à la FFF, permettant au club d'engager des équipes au niveau national, et qui est accordé à la SASP par le biais d'une convention régissant les relations entre les deux entités. Face à une trésorerie plus que serrée, [Jafar Hilali](#) avait déjà demandé des efforts à l'association. Il y a d'abord eu cette baisse des subventions (de 1,07 million à environ 720 000€ accordée en décembre, puis le remboursement du prêt accordé par la SASP au moment de la construction du bâtiment actuel (455 000€). S'appuyant sur une ambiguïté de la convention en vigueur, le propriétaire du club réclame cette fois-ci le remboursement des salaires de quatre employés du centre de formation (le directeur [Jean-Marc Kuentz](#), les entraîneurs de la réserve [François Keller](#) et des U 19 [Nicolas Mayer](#), et la secrétaire Dominique Fischer), pour un total d'environ 287.000€. [Patrick Spielmann](#), avec l'appui du reste de l'association, accepte alors de dénoncer la convention afin de permettre ce transfert. Il faut dire que la trésorerie se porte relativement bien depuis la vente des locaux du centre de formation à la Ville au cours de l'été. Mais alors que les relations semblent encore cordiales, et que l'association a déjà bien contribué à assurer la trésorerie de la SASP, [Jafar Hilali](#) décide d'aller encore plus loin, espérant obtenir cette fois-ci le remboursement intégral des salaires des quatre employés que la SASP a honorés de 2004 à 2010. L'enjeu est colossal, puisque cette demande représente 3,188 millions d'euros. Plus prosaïquement, l'objectif semble surtout être d'aspirer les liquidités actuellement présentes sur le compte de l'association entre 600 et 800.000€ - pour assurer les fins de mois souffreteuses de la section pro. La guerre est donc déclarée entre les deux entités, et au delà du conflit d'ordre financier, c'est l'inscription du Racing pour la prochaine saison qui est en jeu. L'affaire est d'une telle ampleur qu'une médiation va être organisée par la LFP entre les deux parties.

Le Racing navigue donc actuellement avec un poids immense, qui semble irrémédiablement le conduire vers le fond. Entre un amoncellement de dettes en tous genres, un déficit prévisionnel presque inchiffrable, des litiges et une crise qui peut remettre en cause son avenir immédiat, l'avenir semble bouché. D'autant que sur le terrain, la montée s'éloigne en dépit du courage et l'abnégation des hommes de [Laurent Fournier](#), auteurs d'une seconde partie de saison exceptionnelle - co-leaders avec Bastia sur le cycle retour.

L'avenir peut donc se dessiner selon un certain nombre de scénarii.

Le premier serait la reprise du Racing par un ou plusieurs investisseurs, qui passerait donc par la vente des parts de [Jafar Hilali](#) et ses partenaires. Dernièrement, ce dernier a laissé entendre qu'il accepterait une offre de l'ordre de « dix millions d'euros », soit six fois plus que le montant initial. En sus de cette somme, et selon les modalités de la vente, l'acheteur devra également assumer tout ou partie des dettes, déficit et litiges exposés plus haut. Enfin, afin de rendre le club compétitif immédiatement, et devant le très grand nombre de joueurs en fin de contrat, il faudra également assumer un recrutement ambitieux. Au total, certains estiment qu'il faudra entre 15 et 20 millions d'euros. Mais avec la somme demandée par [Jafar Hilali](#), il est probable que reprendre le Racing club de Strasbourg en l'état actuel demanderait un montant encore plus important. Quand on sait que pour cette somme il est possible de reprendre une flopée d'autres clubs européens mieux portants, la probabilité de voir ce scénario se réaliser s'avère extrêmement faible. Néanmoins, [Alain Fontanel](#), chargé du dossier par la mairie, révélait dans un entretien au journal l'Équipe que certains investisseurs avaient fait part de leur intérêt.

Le scénario le plus vraisemblable au vu de la situation financière du Racing et de l'obstination de son président reste cependant celui d'un dépôt de bilan. Ce terme, un peu flou, peut faire froid dans le dos, mais il inclut plusieurs possibilités. La première, et sans doute la pire, est celle où la cessation de paiement débouche sur une liquidation pure et simple de la SASP. La chambre commerciale du TGI prend la main sur le dossier, et cherche à confier la suite à un repreneur éventuel. En l'absence d'un candidat crédible, le club subit une liquidation judiciaire et sa structure disparaît totalement. Dans ce cas de figure, le règlement de la FFF prévoit (article 234) que le club est déchu de ses droits sportifs. Ainsi, le Racing ne pourrait pas repartir dans une division nationale, et serait donc contraint de jouer en Division d'Honneur, au mieux. Une éventualité qu'[Albert Gemmrich](#), président de la LAFA, a déjà envisagé, en prévoyant un championnat à 15 équipes (au lieu des 14 actuellement) dans ce cas de figure. Mais les textes indiquent en complément que le Conseil Fédéral peut, à titre exceptionnel, décider d'une nouvelle affectation de tout ou partie de ces droits sportif. En clair, l'association pourrait récupérer les droits du club, et engager une équipe au niveau de son équipe sénior, c'est à dire actuellement en CFA2, voire en CFA selon les résultats sportifs de cette saison, et le bon vouloir du Conseil Fédéral.

L'autre possibilité est celle d'un repreneur ç la barre du tribunal. Dans ce cas, seul un redressement judiciaire serait prononcé, et le repreneur s'engagerait à honorer une partie des dettes de la SASP, grâce notamment aux actifs restant. Le nouveau propriétaire pourrait également négocier un règlement des litiges en cours avec l'administrateur judiciaire. Dans ce cas, le règlement prévoit « qu'il est procédé pour la saison suivante et au minimum, à la rétrogradation sportive du club dans la division immédiatement inférieure à celle pour laquelle il aurait été sportivement qualifié. » Si le Racing ne finit pas sur le podium cette saison, le club repartirait donc en CFA, avec l'interdiction d'utiliser des joueurs professionnels.

Deux questions restent tout de même en suspens : le nom du club et le stade dans lequel il pourrait évoluer. Dans tous les cas de figure,

même en cas de liquidation judiciaire, le club devrait pouvoir garder sa dénomination, à condition bien sûr de trouver un arrangement avec le RCS omnisport. Concernant la Meinau, vu l'importance prise par la mairie dans le dossier, par l'intermédiaire d'[Alain Fontanel](#), on imagine mal le Racing se voir priver de son stade, du moins en CFA. Dans le cas d'un départ en DH en revanche, les choses pourraient être plus compliquées.

Au vu de ces possibilités, le scénario le plus probable est le dernier mentionné, qui implique donc une relégation en CFA. L'histoire a déjà vu certains cas de figures similaires, avec des fortunes diverses, de Valenciennes et son retour en L1 au FC Mulhouse qui croupit encore aujourd'hui à ce niveau. Le Racing se retrouverait probablement dans le groupe B, en compagnie notamment de Mulhouse, de Belfort, d'Amnéville, mais également des réserves de Sochaux, Auxerre, Nancy et Paris. Car c'est l'une des particularités de ce championnat, la présences des équipes II des clubs professionnels, qui ont évidemment le droit d'envoyer des joueurs pros, ce qui a parfois tendance à fausser les règles du championnat et perturber l'équité de la compétition.

Pour être compétitif, un club de CFA jouant la montée doit disposer d'un budget compris entre 1 et 1,5 millions d'euros, alimenté par les subventions publiques - municipalité, Conseil Général, Conseil Régional - la billetterie, les partenaires et les sponsors, ainsi que par certaines activités annexes. Les joueurs peuvent être rémunérés soit par un contrat fédéral, dont le nombre peut être limité, de l'ordre de 1.500€ par mois, sans les primes, soit par un contrat amateur, qui comprend les primes de match et les indemnités kilométriques. Un joueur de CFA peut donc gagner sa vie uniquement par son activité footballistique, même si certains sont employés, parfois à mi temps, soit par le club, soit par des entreprises partenaires.

Et évidemment, il est difficile d'inclure un grand nombre de salariés dans le budget du club. Aussi, les bénévoles jouent un rôle important dans la réussite des clubs de ce niveau. Si le Racing venait à repartir en CFA, nul doute qu'il aura plus que jamais besoin de ses supporters pour participer activement à sa reconstruction. *Ad augusta per angust.*

Article réalisé à partir de discussions informelles avec certains protagonistes et des informations parues dans la presse régionale, particulièrement le quotidien [L'Alsace](#).

athor